

Poitou-Charentes, Vienne
Persac
2 rue Saint-Honorat

Dalle funéraire

Références du dossier

Numéro de dossier : IM86005139
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Vienne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : dalle funéraire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1811, T, 283 ; 2022, BP, 141
Emplacement dans l'édifice : Chapelle Saint-Honorat

Historique

La dalle funéraire était située sous le sol de la chapelle, et a été découverte lors de fouilles menées à la fin du 19^e siècle par le Père Camille de la Croix, archéologue poitevin. Au vu de son état de conservation, il émet l'hypothèse qu'elle a dû être posée un peu avant l'incendie survenu lors du passage des troupes protestantes dans la région entre 1562 et 1569 (voir annexe 1). A la lumière de ces constatations, le baron d'Huart a émis l'hypothèse qu'il s'agirait de la dalle funéraire d'Antoine Partus, curé de Persac entre 1509 et 1560. Le père de la Croix indique avoir trouvé dessous la dalle les ossements de cinq personnes différentes.

Période(s) principale(s) : 3^e quart 16^e siècle (?)

Description

La dalle funéraire est en pierre calcaire, de forme légèrement trapézoïdale. Elle est gravée d'une croix de procession, aux extrémités fleurées. Sous le bras droit de la croix, un cadre rectangulaire renferme un calice surmonté d'une hostie.

Éléments descriptifs

Mesures : l : 2,02 mla : 0,73 mh : 0,22 m

Représentations :
représentation d'objet ; croix de procession, calice

La croix est gravée sur presque toute la longueur de la dalle, au centre. Les bras de la croix se terminent par des fleurs de lys. A droite sont représentés un calice surmonté d'une hostie, dans un cadre rectangulaire. La sculpture est très régulière.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- Carte archéologique de la Vienne par le père Camille de La Croix (1831-1911), Dossiers par communes : Magné (1885). Mairé (1884). Marçay (s.d.). Marigny-Brizay : ancienne commune de Saint-Léger-la-Pallu (s.d.). Mazerolles (1892-1895). Migné-Auxances : commune (1882-1889) ; lieu-dit de Salvart (1885). Mirebeau (1902). Le dossier contient notamment une carte postale du château. Moncontour : commune (1901) ; ancienne commune de Messais (1906). Le dossier de Messais contient notamment une carte postale de l'église. Montamisé (1886-1888). Monthoiron (1885-1886). Le R. P. de La Croix utilise la graphie « Montoyron ». Montmorillon (1876). Le dossier contient trois numéros du périodique La Semaine religieuse du diocèse de Poitiers. Montreuil-Bonnin [après 1890]. Naintré (s.d.). Le dossier est vide, et ne comporte que la pochette initiale. Après classement par commune, le contenu a été reporté aux dossiers relatifs soit au Vieux-Poitiers, soit à Colombiers (lieu-dit La Galochonnerie). Voir les dossiers « Colombiers » (16 J 3 135) et « Vieux-Poitiers » (16 J 3 140). Nouaillé-Maupertuis (1878-1897). Nueil-sous-Faye (1900-1906). Ouzilly (s.d.). Le dossier est vide, et ne comporte plus que la pochette initiale. Paizay-le-Sec (1888). Payré (1891-1897). Persac (1886-1887). Le dossier contient notamment 9 planches de dessins, des croquis, des relevés de mesures et des plans de petit format. Plaisance (1894-1895). Le dossier contient notamment 8 planches de dessins, croquis et plans de petit format. Pleumartin (1887-1889). La Puye (s.d.). Le dossier contient 2 planches de plans de maisons acadiennes.
Archives départementales de la Vienne, Poitiers : 16 J 3

Annexe 1

Rapport de fouilles de la chapelle Saint-Honorat de Persac, par le Père Camille de la Croix (1886-1887).

"Persac. Chapelle St Honorat.

On voit au centre de ce bourg les ruines d'une petite chapelle du XII^e siècle, connue sous le nom de chapelle de Saint-Honorat ; elles consistent en la travée de l'avant-choeur sans voutes, et sont dûes au protestants. de nombreux pèlerons y affluaient avant la destruction et s'y portent depuis et maintenant encore à certaines époques de l'année ; ils prétendaient même qu'il existait là sous terre une grande et intéressante pierre. Grâce à la bienveillance et à la générosité d'un propriétaire de l'endroit il nous fut possible d'opérer une fouille dans le centre de cette travée ; nous y trouvâmes, à 1m20c de profondeur, l'ancien dallage au centre et au niveau duquel existait une énorme pierre extrêmement usée par le frottement, et sur laquelle on voit que de faibles restes de nombreuses ciselures d'environ un millimètre de profondeur. Elle est plane et a la forme d'un quadrilatère allongé et irrégulier. (Longueur à droite : 1 m 53 c 3 m, à gauche : 1 m 53 c 8 m ; largeur, à une extrémité : 1 m 07 c 7 m [le chiffre a été corrigé au crayon de papier], à l'autre extrémité : 1 m 03 c [idem] ; épaisseur, à la plus grande extrémité : 0 m 35 c [idem], à la plus petite extrémité : 0 m 28 cm [idem]). On voit légèrement gravé sur le premier tiers de la longueur, du côté le plus large, une sorte de croix dont la [ste] plus longue que la traverse est parallèle à la ligne de l'extrémité la plus large. Cette croix a ceci de particulier que la branche transversale possède à ses extrémités ainsi qu'à celles du pied une sorte de traverse qui leur donne à toutes trois la forme de petites croix. Quand à la partie supérieur de la grande croix, elle est revêtue sur la droite d'une sorte de dégénérescence du Rho grec.

Nous avouons qu'il est tout à fait impossible de déterminer une pierre dans un aussi mauvais état de conservation ; nous croyons cependant utile de l'entourer de quelques observations, attendu qu'elles pourront peut-être un jour rendre service aux archéologues qui auraient l'heureuse chance de rencontrer quelque autre pierre de ce genre en meilleur état de conservation que celle-ci.

Il nous semble : 1) que cette pierre, vu surtout sa largeur, n'aurait pas servi de couvercle à un sarcophage, mais plutôt à une [capsa] ou châsse, ou encore comme pierre votive. (J'oubliai de dire qu'elle ne recouvrait absolument rien et qu'elle était simplement placée sur la terre meuble mélangée à quelques ossements. Elle aura [ce] semble été placée là en second emploi. 2° que cette sorte de chrisme paraîtrait remonter au plus tôt aux dernières années de l'époque Mérovingienne, et qu'il aurait pu être le commencement d'une inscription gravée longitudinalement, dont il ne reste en troisième ligne qu'une portion de D.

Le déblai terminé mit à jour : un dallage ; un massif de maçonnerie sur lequel reposait encore trois pierres (deux à gauche et une à droite) ayant appartenu à des marches ; le tiers de trois petits murs reliés entre eux et ayant la forme

d'un C carré ; les fondations d'un large mur qui, accolé aux bases des deux colonnes qu'il reliait entre elles possédait également quelques morceaux de marches ; enfin deux grandes pierres placées dans le dallage et affleurant entre la large fondation et la naissance du massif de maçonnerie ayant reçu des marches ; l'une de ces pierres est à gauche et l'autre à droite.

Le dallage irrégulièrement fait et posé sur des mortiers blancs s'arrête à l'affleurement des trois pénétrations nord sud et est des murs latéraux de l'édifice.

Le massif de maçonnerie composé de mauvais moellons noyés dans un mortier blanc semblable à celui du dallage servait, à n'en pas douter, de fondations à deux marches et à la marche palière.

Les trois petits murs en forme de C, hauts encore de vingt centimètres, étaient également maçonnés avec le même mortier blanc employé dans le dallage et dans le massif des trois marches ; ceux du nord et du sud étaient fortifiés à l'intérieur, afin sans doute de recevoir une forte charge, par des pierres de taille formant pieds droits ; ils laissaient entre elles un espace vide dont le côté est était fermé et celui ouest ouvert. Des restes d'enduits se voyaient à l'intérieur et à l'extérieur de ces trois murs qui semblent n'avoir pu appartenir qu'à un autel tombeau. Remarquons aussi qu'ils forment entre eux et avec la façade ouverte un quadrilatère irrégulier dont les côtés Nord et Sud n'ont pour même longueur et que leurs faces Est et Ouest ne sont pas parallèles entre elles.

La fondation du large mur reliant entre elles les deux colonnes et sur laquelle existent des restes de marches est faite avec des mortiers roses entièrement pareils à ceux employés dans la construction principale du XIIe siècle. Elle était nécessaire par les trois marches que réclamait la petite nef dont le niveau était supérieur à celui du sanctuaire qui nous occupe.

[sur le côté droit du document] Tel est l'inventaire des substructions que les fouilles rendirent apparentes complétons les par quelques renseignements qui ont leur importance.

La grande pierre placée dans le dallage, à gauche, est une pierre tombale sur laquelle est gravée au trait avec une régularité parfaite une belle croix processionnelle et un calice surmonté d'une hostie. Sa décoration paraît être du XVIe siècle. Elle n'a presque aucune trace d'usure, ce qui ferait croire qu'elle aurait été placée bien peu de temps avant 1562, époque de l'incendie du monument. Nous avons trouvé dessous les ossements de 5 personnes mélangés pêle-mêle à de la terre.

Quant à l'autre grande pierre également placée dans le dallage, mais dans l'axe, elle n'a aucun des caractères des pierres tombales et les mortiers qui la raccordait avec le dallage étaient roses comme ceux de la construction du XIIe siècle et non blanc comme ceux du dallage, des marches et de l'autel ; et de plus elle a été si longtemps usée par le frottement des pieds des visiteurs qu'il en reste qu'une faible partie des ciselures dont elle était revêtue. Ces diverses observations nous portent à croire qu'elle a été placée là où nous l'avons trouvée au moment où on a fait la construction du XIIe siècle.

[Partie ajoutée au crayon de papier] Voyons maintenant l'usage auquel cette pierre aurait pu servir avant d'être mise en dallage. En considérant 1° qu'elle a exactement la même forme irrégulière que la maçonnerie de l'autel, 2° qu'elle ne possède aucune croix de consécration, ni même de trou ayant pu contenir des reliques, 3° qu'elle n'a aucun des caractères des pierres tombales ; 4° que le centre [...] était vide et ayant pu contenir quelques ossements de quelque saint, j'en semble fondé à croire que cette pierre avait service de pierre d'autel à châsse [...] primitive qui paraît nettement prouvée. De plus elle paraît d'après le chrisme [avoir]"

Extrait du Fonds du Père Camille de la Croix, Archives départementales de la Vienne, 16 J 3/137.

Illustrations



Vue d'ensemble de la dalle funéraire, sur le mur latéral nord.
Phot. Thierry Allard



Vue de face de la dalle funéraire, avec croix et calice gravés.
Phot. Thierry Allard

IVR75_20228601951NUCA

IVR75_20228601953NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation du mobilier de la chapelle Saint-Honorat (IM86005138) Poitou-Charentes, Vienne, Persac, 2 rue Saint-Honorat

Auteur(s) du dossier : Myriam Favreau, Thierry Allard

Copyright(s) : (c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel



Vue d'ensemble de la dalle funéraire, sur le mur latéral nord.

IVR75_20228601951NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Allard

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de face de la dalle funéraire, avec croix et calice gravés.

IVR75_20228601953NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Allard

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation